

# Un plan de mobilité d'entreprise ?

C'est le bon moment !

## Un premier pas vers une mobilité d'entreprise durable

Avec l'appui d'un·e conseiller·ère en mobilité, les entreprises du canton ont l'opportunité de réaliser un bilan de leur mobilité pendulaire et professionnelle et de définir leurs prochaines actions pour se lancer dans un plan de mobilité d'entreprise.

Séance  
de conseil  
personnalisé  
offerte

Cette offre proposée par le Canton de Vaud avec Mobility Management Suisse s'adresse à toute entreprise, organisation ou institution publique vaudoise de plus de 50 collaborateur·trices.

# Toutes et tous acteurs d'une mobilité plus durable

Nos déplacements génèrent 40% des émissions vaudoises de CO<sub>2</sub>, dont 95% proviennent des voitures. Les employeurs ont un rôle à jouer pour favoriser d'autres modes de transport. Avec un plan de mobilité, les entreprises réduisent la consommation d'énergie, contribuent à diminuer le trafic et à augmenter le bien-être au travail de leur personnel.

## **Demandez conseil !**

Pour soutenir les entreprises dans l'analyse et la gestion de la mobilité de leur personnel, le Canton offre une séance de conseil personnalisé (valeur CHF 1'300.-). Pour en bénéficier, rendez-vous sur [vd.ch/plan-mobilite-conseils](http://vd.ch/plan-mobilite-conseils)

Un-e conseiller-ère spécialisé-e dans la mobilité d'entreprise agréé-e par l'association Mobility Management Suisse établira avec vous une première analyse. Sur la base des données fournies, il établira un premier bilan et vous proposera des orientations sur les actions prioritaires à mettre en œuvre.

## **Conditions pour bénéficier de l'offre**

Être une entreprise publique ou privée située dans le canton de Vaud employant 50 personnes ou plus.



Pour en savoir plus sur les plans de mobilité, découvrir des bonnes pratiques et des exemples dans des entreprises vaudoises :  
[www.vd.ch/plan-mobilite](http://www.vd.ch/plan-mobilite)